Jeux d'argent

Par Gaspar

Bonjour, je sollicite votre aide car mon ami et moi avons un gros problème avec les jeux d'argent. Par contre je tiens directement à préciser que je suis belge (et lui français mais avec la carte belge) donc niveau des lois je sais qu'elles ne sont pas les même. Il y a quelques mois, mon ami et moi nous sommes interdits au gouvernement belge au niveau du jeu car on a dépensé des milliers d'euros en quasi rien de temps. Maintenant, On ne peut plus rentrer nul part, On ne peut plus aller sur aucun sites mais on a capté qu'on pouvait encore aller sur 777 sur le compte de mon ami. Ce soir, après une soirée bien arrosée, sans lui d'ailleurs, je me suis connecté sur son compte et je viens de dépenser une somme que j'ose même pas dire... bref, tout ça sur son compte hein. Je sais que c'est de ma faute et que ça a juste l'air d'un gars qui gratte (a juste titre d'ailleurs car j'me suis mis dans la merde..) mais si je me suis interdit c'est justement pck j'ai des petages de Plomb. Tous les dépôts de ce soir sont à mon nom, mais le compte est au sien. Mais justement, comme déjà expliqué son compte devrait être interdit aussi car il est interdit de jeu au niveau du gouvernement belge. Donc voilà ma question, est ce que je peux contester à minima tous les dépôts que j'ai fait sur ce compte? Je suis encore dans le coltar désolé si j'ai mal explique Jspr quand même que qqun comprendra ce que je veux dire. Merci d'avance